

Election des représentants des personnels au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique

Scrutin des 4 et 5 décembre 2024

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE - PERSONNELS

(Formulaire à joindre obligatoirement à la candidature)

Je soussigné :

Nom : _____

Nom patronymique : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____

Mél : _____

Composante de rattachement : _____

Déclare faire acte de candidature dans le collège des personnels pour l'élection¹ (cocher la case correspondante) :

Au Conseil d'administration

Collège A

Collège B

Collège BIATSS

A la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique

Collège A

secteur LSH

secteur DEG

Collège B

secteur LSH

secteur DEG

Collège BIATSS

A la commission de la recherche du Conseil académique

Collège A

secteur LSH

secteur DEG

Collège B

secteur LSH

secteur DEG

Collège C

secteur LSH

secteur DEG

Collège D

Collège E

Collège F

Fait à _____

Le _____

Signature

¹ Joindre obligatoirement une copie de la carte professionnelle ou d'une pièce d'identité, parmi la carte nationale d'identité, le passeport, le titre de séjour, le permis de conduire.

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants des personnels aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.

Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants des personnels aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université, Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.